



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E24327

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2027

ÉDITÉ LE

05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/07/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 23/02/2021
230 400

Raison sociale : ETABLISSEMENTS MICHEL LECLERC

320 RUE VASSE
76550 AMBRUMESNIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2008B00119

Siret : 507 560 407 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 137315 OF

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58599980

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 58599980

Téléphone : 02 35 83 02 40

Portable : 06 62 41 84 74

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@etsleclerc.fr

Responsabilité légale :

LECLERC PAUL CO-GÉRANT / LECLERC MICHEL, ANDRE, PIERRE CO-GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/05/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/03/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.